

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS**

Séance du 28 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-huit octobre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué le vingt-trois octobre deux mille dix-neuf, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, HOSTACHE Jean-Claude, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, CROUZET Louisette, GUITHON Bernard,

Etaient absents et excusés : MATHON Colette, GARNOT Pascal

Pouvoirs : Néant

Délibération N° 2019 - 54 :
Bail HAUTBOIS Julie – Locaux Maison Paramédicale

Le Maire présente la candidature de Mme Hautbois Julie, kinésithérapeute, qui souhaite s'implanter au Freney d'Oisans dans la maison paramédicale.

Mme Hautbois Julie souhaiterait louer une salle à temps complet au 1er janvier 2020 et si possible à temps partiel à compter de début décembre.

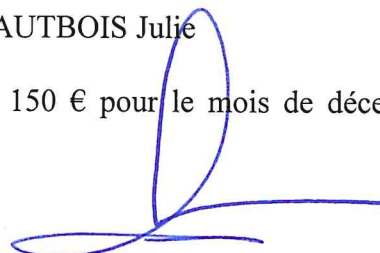
Diplômée d'état en Masso-Kinésithérapie depuis 2008, Mme HAUTBOIS Julie a passé plusieurs années en remplacement et en assistantat dans différents cabinets. Elle en a profité pour se former à diverses techniques et développer son expérience professionnelle. Elle souhaite s'installer en créant sa patientèle et proposer une approche plus spécialisée, en lien avec toutes ces formations. Aujourd'hui, elle exerce principalement par le biais des techniques de Biokinergie en séance, ce qui est très complémentaire du travail d'Anne-Sophie Vieille-Cessay (autre kinésithérapeute de la maison paramédicale). Elle a l'intention de développer une partie de sa patientèle en pédiatrie en lien avec sa spécialité en rééducation motrice du nourrisson. Enfin, elle souhaite poursuivre ses déplacements à domicile. Depuis cet été, Mme HAUTBOIS Julie a débuté à temps partiel dans la maison paramédicale dans les locaux de Mme Anne Sophie Vieille-Cessay.

Ce contrat de bail débiterait le 1er décembre à temps partiel pour un loyer exceptionnel de 150 € afin de lancer son activité et à partir du 1er janvier 2020 à temps complet pour un loyer de 247 € + 25 € de provision sur charges par mois.

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'approuver le projet de contrat de bail à signer avec Mme HAUTBOIS Julie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la candidature de Mme HAUTBOIS Julie
- **APPROUVE** le loyer exceptionnel de 150 € pour le mois de décembre 2019 (charges comprises)



OJ 8

- **APPROUVE** le bail de Mme HAUTBOIS Julie pour un loyer mensuel de 247 € + 25 € de provision sur charges par mois à partir du 1er janvier 2020
- **AUTORISE** le Maire à signer tous documents s'y référant

Suffrages exprimés : - Pour 9 - Contre : 0 – Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Le Maire.

